

en raison de la situation particulière de cette dernière. Les autres membres moins puissants de l'Alliance, comme les Pays-Bas et la Norvège, qui ne sont pas du tout certains des conséquences politiques ou de la pertinence de l'intégration des accords de défense entre les Européens sont plus soucieux de conserver intact l'engagement américain et canadien en Europe. Le ministre des Affaires étrangères de Norvège, en visite à Ottawa la semaine dernière, a exprimé toute la reconnaissance de son Gouvernement à l'égard de la participation canadienne à l'OTAN ainsi que des plans de contingence que nous avons élaborés en vue d'envoyer des forces supplémentaires dans ce pays à titre de renfort en cas de situation critique.

Le fait de participer à l'OTAN peut également comporter certains avantages directs pour l'industrie canadienne. Dans le programme de l'OTAN sur les services de communications par satellite, au titre duquel des sommes importantes seront engagées au cours des prochaines années, nous avons obtenu la reconnaissance de ce que les soumissions des manufacturiers canadiens, dans le cadre de tous les projets relatifs à ce programme, soient exemptes de droits et de taxes d'importation. Il a évidemment fallu engager des négociations, et il se pourrait qu'on en accepte éventuellement le principe, parce que les parties aux accords étaient des gouvernements plutôt que des organismes privés. C'est là un exemple frappant des avantages spéciaux que nous cherchons à obtenir dans le cadre de nos relations de sécurité avec l'Europe ainsi que de la nature des concessions qu'on nous a accordées. Le Canada peut compter sur bien d'autres "dividendes" dans le domaine technologique, il va sans dire, grâce à l'accès aux systèmes européens dans les domaines de l'espace et des communications.

Il convient également de mentionner les possibilités de coopération avec nos alliés européens dans le domaine de la production de défense dont on poursuit actuellement la réalisation sur plusieurs fronts. Il existe également de nombreux accords de coopération avec eux en ce qui touche l'instruction militaire, domaine, où le Canada accorde à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas le droit d'utiliser ses services à titre onéreux. D'autres sont actuellement l'objet de discussions. Tout cela procure au Canada les avantages économiques des régions où se trouvent certaines bases qui devraient autrement fermer leurs portes ou demeurer inactives.

La participation à l'OTAN constitue un moyen de renforcer nos relations avec les pays de l'Europe occidentale. Dans la mesure où la plupart des membres européens de l'OTAN, sinon tous, attachent une importance considérable à l'Alliance comme garantie de leur sécurité, l'appui et la participation active du Canada aux activités militaires et politiques de l'Alliance peuvent contribuer à créer une attitude